

Le Maroc à la recherche de quelle insertion internationale ?

Saïd DKHISSI
Professeur et chef du département
des sciences économiques faculté
de Droit, Rabat-Souissi

Depuis sa crise d'endettement, le Maroc ne cesse d'affirmer sa volonté de s'insérer davantage dans l'économie mondiale. L'impératif d'insertion a été présenté successivement comme une condition nécessaire à la croissance économique et comme une réponse réaliste au défi de la mondialisation.

Aussi la , politique économique menée depuis la décennie quatre-vingt, a-t-elle pris des mesures, introduit des réformes et encouragé la conclusion d'accords susceptibles de favoriser une plus grande insertion du Maroc dans l'économie mondiale.

Cependant, une question fondamentale demeure à ce jour posée : vers quel type d'insertion internationale l'économie marocaine est-elle entraîné d'évoluer ?

Cette question est d'autant plus opportune que l'économie marocaine entre dans une phase historique décisive pour son devenir. En effet, celle-ci est aujourd'hui confrontée non seulement aux implications d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne dont la principale caractéristique est l'inégalité du niveau de développement de ses partenaires mais également, et d'une façon générale, aux effets d'une mondialisation qui ne cesse de bouleverser les économies contemporaines.

C'est donc en partant de la spécificité de la phase historique que l'économie marocaine traverse, qu'il est pertinent de s'interroger sur l'évolution future de l'insertion du Maroc dans l'économie mondiale.

Quels sont les principaux acteurs qui seront impliqués dans le processus d'insertion ?

Quels genres de spécialisations sectorielles et géographiques seront favorisés ? le type

D'insertion qui sera ainsi privilégié réduira-t-il ou accentuera-t-il les contraintes extérieures ?

Ces différentes interrogations qui se ramènent toutes à la question fondamentale posée dès l'intitulé de la communication appellent des réponses même approximatives. Car elles nous éclairent un peu plus sur les enjeux actuels.

Section I

Quels sont les acteurs de l'insertion ?

Sur quels acteurs les pouvoirs publics comptent-ils pour œuvrer à l'insertion internationale de l'économie marocaine ? est-il réaliste de faire un pari sur les investisseurs étrangers ? Et le secteur privé marocain est-il en mesure de contribuer à cette insertion ?

§I. Le pari aléatoire sur les investisseurs étrangers

La crise d'endettement et la montée du déficit de la balance des opérations courantes ont rendu le recours aux investissements étrangers doublement nécessaire. Car il fallait à la fois suppléer à la défaillance de l'épargne intérieure et financer les déficits extérieurs.

Aussi, depuis les années quatre vingt, la politique d'attraction des investissements étrangers est-elle devenue stratégique. Elle ne se contente plus d'offrir des avantages fiscaux et financiers. Elle agit sur l'environnement macro-économique pour le rendre plus attrayant aux investisseurs étrangers. Les différentes réformes entreprises durant les deux dernières décennies et la décision d'adhérer à l'accord d'association euro-méditerranéen s'inscrivent parfaitement dans cette logique.

Cependant, malgré les efforts déployés, le Maroc n'a pas véritablement bénéficié d'un courant conséquent d'investissements étrangers (1). Et ceci est d'autant plus problématique que la période se caractérise par une grande mobilité de capitaux internationaux (2).

Les perspectives d'avenir sont-elles meilleures ? En tout cas, elles sont tributaires de deux facteurs :

A. La persistance des entraves structurelles

Parmi les multiples contraintes, qui entravent l'afflux massif des capitaux étrangers au Maroc, certaines revêtent un caractère structurel. Il s'agit notamment :

- de l'instabilité qui caractérise la région nord-africaine,
- des inégalités croissantes qui se développent au sein de la société marocaine,
- du comportement de l'administration (corruption, lourdeur des procédures) (3)
- de la difficulté de faire valoir ses droits légaux.

Ces différentes entraves ne sont pas rapidement surmontables.

* Communication faite à la journée d'étude organisée, le 23 avril 1999 par le Groupe de Recherche et d'étude sur la mondialisation et le développement, à la faculté de Droit de Rabat-Souissi

(1) La moyenne annuelle des investissements directs étrangers au Maroc se situe aux environs de 500 millions de dollars

(2) Les investissements directs à l'étranger sont passés, entre 1990 et 1997, de 34 milliards à 149 milliards de dollars.

B. L'atténuation des atouts de l'économie marocaine pour le capital étranger

Quant à l'importance des atouts dont dispose l'économie marocaine, aux yeux des investisseurs étrangers, elle ne peut être appréciée d'une façon pertinente qu'en partant des transformations en cours des systèmes productifs et de l'évolution des stratégies des acteurs économiques.

1. L'existence d'une main-d'œuvre bon marché et l'avantage de la proximité géographique

L'existence d'une main-d'œuvre bon marché n'est-elle pas susceptible d'attirer les investisseurs européens qui voudraient réduire leurs coûts de production en délocalisant les segments de production fortement intensifs en main-d'œuvre ? N'est-elle pas également de nature à intéresser les entreprises américaines et asiatiques désireuses de profiter de la proximité géographique pour utiliser le Maroc comme une plate-forme d'exportation vers l'Europe ?

Ces questions appellent au moins trois observations :

- Même si leur pouvoir d'achat est faible, les salaires au Maroc peuvent paraître élevés en comparaison avec ceux de nombreux pays du sud. En effet, les salaires au Maroc sont lourdement grevés notamment par le coût exorbitant du logement, conséquence directe du poids des rentes foncières, et du niveau élevé du taux d'intérêt appliqué au crédit immobilier.
- Avec les progrès technologiques et scientifiques qui ont bouleversé les systèmes productifs, l'importance du coût de la main -d'œuvre dans les charges totales ne cesse de diminuer alors que, en même temps, le besoin en travail qualifié ne s'arrête pas de croître.
- Aujourd'hui, l'avantage de proximité géographique revêt de moins en moins d'importance. Les progrès technologiques qui ont révolutionné les moyens de communication ont réduit les espaces et rapproché les pays. Les coûts de transport ne constituent plus une barrière sérieuse à la concurrence.

En raison de ces évolutions, il est nécessaire de relativiser le pouvoir d'attraction d'une main-d'œuvre bon marché.

2. La disponibilité des ressources naturelles

Dans l'état actuel, et sous réserve de nouvelles découvertes minières et/ou énergétiques, seules les richesses halieutiques (5), dont d'ailleurs la demande mondiale est croissante, sont susceptibles d'intéresser, d'une manière significative, les investisseurs étrangers. Mais Encore faut-il préalablement, mettre un terme au pillage direct de ces ressources par les flottes étrangères.

C.N.U.C.E.D. rapport sur l'investissement dans le monde, 1998, p.5.

(3) Observatoire de la compétitivité internationale de l'économie marocaine, Observation 1998.

3. L'attractivité du marché local

Quel pouvoir attractif le marché marocain peut-il exercer sur les investissements étrangers ?

Ce pouvoir dépend en général de deux facteurs : de la dimension de ce marché et du degré de sa protection.

Or, ces deux facteurs ne peuvent jouer d'une façon importante dans le cas du Maroc. D'abord, le marché local est trop étroit et souffre des contradictions sociales et régionales qui risquent de s'aggraver sous les effets de la mondialisation. Ensuite, il n'est pas prolongé par un marché régional. Et, enfin, avec l'entrée en vigueur de l'accord de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne, le marché local sera de moins en moins protégé pour être finalement ouvert à la libre concurrence européenne.

Dans ces conditions, il peut paraître aux entreprises étrangères qu'il est plus rentable de satisfaire la demande locale par les importations que d'implanter au Maroc leurs propres filiales.

§II. L'ambiguïté rôle dévolu au secteur privé

Depuis le programme d'ajustement structurel, le secteur privé ne cesse d'être considéré comme le principal acteur de la croissance économique. Et en conséquence la politique économique s'est attachée à assurer la promotion de ce secteur notamment à travers l'amélioration de l'environnement macro-économique et l'extension du champ d'activité du secteur privé par le biais du désengagement de l'Etat.

Mais, malgré cette politique de promotion, le secteur privé continue de souffrir de plusieurs handicaps. Trois catégories de contraintes affaiblissent considérablement la capacité compétitive du secteur.

D'abord la fragilité de ses structures qui s'exprime surtout par la prédominance des petites entreprises et des micro-entreprises, par l'importance des entreprises familiales, par l'insuffisance de l'encadrement, par la faible maîtrise de la technologie et par le caractère peu intégré du tissu économique.

Ensuite les contraintes de l'environnement macro-économique comme la difficulté de faire valoir ses droits légaux, la lourdeur des procédures administratives, le coût élevé du financement, etc. Ces divers obstacles d'ordre structurel ne disparaissent pas rapidement.

Enfin, la contradiction de la politique économique à l'égard du secteur privé. D'un côté, celle-ci ne cesse de souligner que le secteur privé est désormais le principal acteur de la croissance économique et justifie les différentes réformes entreprises par la nécessité de

Le Maroc à la recherche de quelle insertion internationale ?

développer l'économie de marché. Et de l'autre côté, elle prive ce même secteur d'une des conditions naturelles à son développement : le marché local. Avec l'instauration de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne, le marché local s'ouvre à la libre concurrence des produits industriels européens.

Confrontée à la compétition des oligopoles européens une grande partie des petites et moyennes entreprises marocaines qui produisent essentiellement pour le marché local risque simplement de disparaître. Seuls les grands groupes marocains peuvent résister. Ils ont d'ailleurs amorcé, depuis la fin des années quatre vingt, une stratégie d'internationalisation en multipliant des alliances avec le capital étranger et en recourant aux financements extérieurs.

Section II

Quelles sont les spécialisations qui seront privilégiées

L'ouverture une économie sur l'extérieur s'accompagne généralement d'une dynamique de réallocation des ressources. Laquelle réallocation engendre à son tour des mutations au niveau des spécialisations tant sectorielles que géographiques. La question est de savoir de quelles modifications les évolutions en cours sont-elles porteuses ?

§I. les spécialisations sectorielles

Les évolutions géostratégiques et technologiques en cours sont porteuses de remise en cause et de restructuration.

A. la remise en cause des avantages acquis au niveau de l'industrie

les industries qui ont jusqu'à présent réussi à exporter grâce aux avantages préférentiels, de proximité et/ou de bas salaires auront à l'avenir des difficultés à survivre dans un contexte où ces divers avantages sont appelés à disparaître ou du moins à s'affaiblir considérablement.

1. l'érosion des avantages préférentiels

Les avantages préférentiels dont disposait le Maroc au niveau du marché européen s'érodent au fur et à mesure que l'Union européenne s'élargit, que la zone de libre-échange s'étend, que les échanges extérieurs européens se libéralisent dans le cadre des engagements multilatéraux et que l'Union européenne multiplie des accords de coopération avec d'autres regroupements régionaux comme le Mercosur et l'Ansea.

2. L'affaiblissement de l'avantage de proximité

De même l'avantage de proximité dont bénéficiait le Maroc à l'égard du marché européen s'affaiblit avec les progrès considérables réalisés au niveau des moyens de communication qui réduisent les coûts de transport et avec la reconversion des pays de l'Est à l'économie de marché et leur rapprochement de l'Union Européenne.

3. La réduction de l'avantage des bas salaires

Enfin, et comme il a été souligné dans la section précédente, l'avantage des bas salaires tend de plus en plus à se réduire.

B. Le recentrage sur la spécialisation traditionnelle et le développement des activités peu soucieuses des considérations écologiques

Par contre, le nouveau contexte international peut favoriser des spécialisations traditionnelles qui tirent leur avantage des dotations naturelles et dont la demande mondiale est croissante comme les produits de la mer, le tourisme et des créneaux au niveau de l'agriculture. Comme il peut également inciter au développement des activités peu respectueuses des normes environnementales. En effet, avec la pression de l'opinion publique dans les pays développés et les charges consécutives au respect des normes écologiques, plusieurs entreprises seraient tentées par des délocalisations d'activités polluantes vers des pays comme le Maroc où le souci écologique pèse moins.

§II. Les spécialisations géographiques

La dépendance des échanges extérieurs du Maroc à l'égard de l'Europe est déjà excessive. 60% du commerce extérieur marocain s'opère avec cette dernière, 65% de l'investissement direct étranger qui s'implantent sur le sol marocain sont originaires de l'Europe et 75% des touristes qui visitent le Maroc sont des européens.

Mais cette dépendance est appelée à s'accroître. En effet, avec le démantèlement des droits de douane sur les produits industriels originaires de l'Union européenne, comme le prévoit l'accord d'association, les importations en provenance de cette dernière vont se substituer davantage à la production locale et aux importations originaires des autres régions du Monde.

Section III

Comment les contraintes externes vont-elles évoluer ?

Dernière grande interrogation à aborder : l'insertion en cours est-elle porteuse d'un relâchement ou d'une aggravation des contraintes externes ? Il est permis d'en douter car le poids de l'endettement risque de perdurer, les déficits extérieurs de s'aggraver et la politique de change de s'avérer difficile.

§I. La perpétuation de la dette

L'adoption du programme d'ajustement structurel a été directement motivée par la nécessité de résoudre le problème de la dette extérieure dont la charge financière menaçait sérieusement les équilibres de l'économie marocaine.

Aujourd'hui, la pression de la dette extérieure est relativement soulagée. L'encours de la dette extérieure a été ramené de 123% de P.I.B. en 1985 à 60% en 1997, mais cela au prix d'une perpétuation de la dette et de l'accroissement du poids de la dette interne.

La charge actuelle de la dette absorbe encore le tiers des recettes des exportations des biens et services. Et cette ponction est appelée à durer.

§II. L'aggravation des déséquilibres extérieur et la difficulté de leur financement

L'économie marocaine se caractérise par un déficit structurel de la balance commerciale (7.4 % du PIB en 1997). Et ce déficit est encore amené, pour les raisons déjà soulignées, à s'accroître alors que parallèlement les sources traditionnelles de son financement sont appelées à se réduire.

Les transferts de la communauté marocaine à l'étranger, source traditionnelle de financement, ne peuvent pas demeurer éternels. Les naturalisations et le renouvellement de générations modifient par la force des choses, les anticipations et les comportements de cette communauté. De même, la contribution des investissements extérieurs au financement du déficit de la balance commerciale risque également de se réduire. Car les recettes nettes s'amenuisent au fur et à mesure que les dépenses au titre de désinvestissements, de remboursements de prêts privés et des revenus d'investissements extérieurs augmentent.

§III. Le dilemme de la politique de change

A l'avenir des pressions contradictoires s'exerceront sur la valeur externe du dirham.

D'un côté, pour soutenir la compétitivité des exportations marocaines qui risquent de souffrir de la lenteur de la productivité et du différentiel d'inflation avec les pays concurrents et pour éventuellement limiter le déficit de la balance commerciale, la tentation serait grande de favoriser la dépréciation du dirham.

Mais de l'autre côté, pour ne pas pénaliser les entreprises qui importent les biens d'équipement et les matières premières, pour ne pas alourdir la charge de la dette et finalement pour ne pas inquiéter les investisseurs étrangers, des pressions s'exerceront dans le sens de la stabilité du taux de change et tout cela, sans oublier l'effet déstabilisateur qui généralement accompagne le Mouvement des capitaux spéculatifs.

Conclusion

En définitive, le type d'insertion internationale vers lequel semble s'acheminer l'économie marocaine sera contrôlé largement par le capital étranger et partiellement par les grands groupes privés et publics marocains qui, d'ailleurs, ne cessent de multiplier des alliances avec ce même capital étranger. Il sera en outre fondé surtout sur des spécialisations Traditionnelles et sur des activités peu soucieuses des considérations écologiques. Il s'accompagnera enfin, d'une forte extraversion de l'économie marocaine et d'une accentuation de ses contraintes externes.

Il est donc peu probable, comme le montre déjà la faiblesse des performances économiques et sociales durant les années quatre vingt dix, que l'insertion en gestation soit porteuse d'une dynamique d'intégration dans l'économie mondiale et d'un processus du développement économique et social.